Envoyé en préfecture le 04/12/2017
Reçu en préfecture le 04/12/2017
Affiché le 05/12/2017
ID : 056-215600784-20171128-2017139-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Dix Sept le Vingt-huit novembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jo. DANIEL, Maire.

Étaient également présents : F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Téroute, F. Hervé, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, AM Garangé, P. Guilbaudeau, L. Médica, L. Monnerie, D. Renouf, MF Guillemot, Z. Dano, MC. Couf, A. Boudios, R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grognec, P. Le Dro, V. Robin Cornaud

Absents excusés :
Cécile Jourdain qui a donné procuration à Aline Boudios
Jean-Jacques Marteil « « à Jacques Grévès
Marie-Madeleine Prévost « « à Françoise Ballester
Caroline Pecchia « « à Pierrick Le Dro
Olivier Huguet
Sonia Caroff

Secrétaire : Marylise Foidart

Date de la convocation : 22 novembre 2017
Date de l'affichage : 22 novembre 2017
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 31

2017_139 : Charte de l'agriculture

Rapporteur : J. Daniel

Engagée en 2015, la révision de la Charte de l'Agriculture du Pays de Lorient, dont la 1ère version datait de 2001, s'est terminée au printemps dernier, après une large phase de concertation et de travail en commun entre élus de Lorient Agglomération et de Blavet-Bellevue-Océan (BBO), représentants de la Chambre d'Agriculture, d'organisations professionnelles, d'associations…

Intitulé désormais « Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation », le texte, qui a été présenté dans toutes les communes de l'Agglomération précise les 4 défis importants à relever pour les années 2017-2018 :

- Préserver et valoriser les ressources de l'agriculture et de l'emploi ;
- Co-construire un projet alimentaire territorial durable et partagé ;
- Cultiver la qualité territoriale du Pays de Lorient et favoriser la transition ;
- Agir pour une mise en œuvre adaptée, concentrée et volontariste de la charte.

Il est souhaité que Lorient Agglomération intègre les objectifs de la « Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire » dans son document.

Envoyé en préfecture le 04/12/2017
Reçu en préfecture le 04/12/2017
Affiché le 05/12/2017
ID : 056-215600784-20171128-2017139-DE

Monsieur le Maire propose un conseil local agricole et alimentaire et souhaite bien adapter les heures de réunion pour être certain d'avoir les personnes concernées présentes. P. TOCQUER propose d'assister la ville pour le mettre en place.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Agriculture, de la Sécurité, de la Vie des Quartiers et des Gens du Voyage du 05 octobre 2017 ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2016, soutenant le vœu en faveur de l'agriculture

VALIDE la création d'un conseil local agricole et alimentaire, groupe de travail guidélois pour agir avec la charte ;

ÉMET le souhait que Lorient Agglomération intègre les objectifs de la « Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire » dans son document.

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 30 Novembre 2017
Le Maire,
Joël DANIEL